

Granotes

Rétrospective

Retour sur 2006

Pages 8-9



Civisme

Faites un geste !

Page 3



Pour mieux vivre
ENSEMBLE,
respectons notre ville



Civisme

Pour un printemps citoyen
.....Page 3

Vie municipale

Les vœux du conseil
municipal
Les médaillés de la ville
.....Pages 4-5

Travaux

Le tour de ville des chantiers
.....Page 6

Stationnement

La zone bleue gagne
du terrain.....Page 7

Rétrospective

2006 dans la lorgnette
Argelésienne
.....Pages 8-9

Conseil municipal

Au fil des dossiers
.....Page 10

Intercommunalité

Douze comme... une
.....Page 11

Animations

Les plus belles façades 2006
.....Page 12

Sports

Rugby : sacré défi
pour l'Etoile.....Page 13

Zooms

L'actualité en images
.....Pages 14-15

Agenda

Tous les rendez-vous.
.....Page 16



Directeur de la publication

Pierre Aylagas,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04.68.95.34.58

Rédaction et Maquette

Service Communication

Crédits photographiques

Service Communication,
Pierre Lopez (page12)

Imprimerie

Imprim' Agly (Estagel).

Éditorial



Bien vivre ensemble

Pierre Aylagas

Maire d'Argelès-sur-Mer
Président de la Communauté
de Communes des Albères-Côte Vermeille
Vice-Président du Conseil général

Il n'est pas facile de vivre ensemble dans une ville. Une ville est une communauté de citoyens rassemblés géographiquement sur un territoire. Ces citoyens appartiennent à différentes générations ; ils sont originaires de la commune ou ils s'y sont fixés ; ils sont de catégories sociales différentes ; ils sont actifs, retraités ou à la recherche d'un emploi. Mais un élément les rassemble : l'espace public. Il appartient à tous. Aux piétons et aux cyclistes comme aux automobilistes, aux personnes handicapées comme aux valides, aux personnes âgées comme aux jeunes.

Cet espace public est un bien commun qu'il faut protéger et préserver. Cet espace public est entretenu par les services publics dont c'est la mission. Mais il est aussi du devoir des citoyens de faciliter cet entretien par des gestes simples. C'est le but de la campagne que nous lançons pour améliorer notre qualité de vie. Si chacun de nous respecte un peu plus cet espace public, notre ville n'en sera que plus belle.

Même si Argelès-sur-Mer a été classée en 2006 comme ville où il fait le mieux vivre dans le département, il nous reste beaucoup à faire. Non pas pour garder cette première place somme toute honorifique mais pour construire ensemble, jour après jour, une ville citoyenne. Et donc forcément plus accueillante. Je sais que je peux compter sur vous.

Il n'y aura pas d'édition 2007 des Méditerranéennes d'Argelès-sur-Mer. Cette information a été largement diffusée par la presse. Il est important que vous connaissiez tous les raisons de ce départ.

En 2002, lorsque nous avons accueilli les Méditerranéennes en provenance de Céret, la ville souhaitait répondre à un triple objectif. D'abord valoriser ce merveilleux site qu'est Valmy en accueillant un festival musical de qualité ; ensuite, bénéficier des retombées médiatiques de cet événement ; enfin, que ce festival ait une incidence positive sur l'activité touristique.

Pendant cinq ans, ce contrat initial a été rempli. Nous avons vu sur la scène de Valmy des artistes de grand talent et l'image d'Argelès-sur-Mer a été valorisée dans les médias nationaux. Reste les conséquences sur la fréquentation de nos infrastructures touristiques. En 2007, les organisateurs voulaient maintenir le festival pendant la première quinzaine du mois d'août, pic de notre activité touristique alors que la ville proposait la première quinzaine de juillet ou la fin du mois d'août. Nous ne sommes pas parvenus à un accord ; nous mettons donc fin à notre collaboration.

D'ores et déjà, nous avons entamé les négociations pour accueillir un festival musical début juillet. Elles sont en bonne voie. A cette époque, le secteur touristique pourra tirer partie de la venue de plusieurs milliers de spectateurs. Et l'image d'Argelès-sur-Mer sera toujours mise en exergue. C'est le sens de notre démarche.

Pour un printemps citoyen

La ville lance à partir du mois de mars une campagne d'information et de sensibilisation aux gestes qui permettent de rendre la commune plus propre, plus belle, plus agréable à vivre. Des gestes simples pour une meilleure qualité de vie.

Espace public par excellence, la ville doit être l'objet de toutes les attentions.

Des services publics (mairie et communauté de communes) qui en ont la charge mais aussi des citoyens que nous sommes tous. La collectivité a des devoirs envers les usagers mais les usagers ont aussi des devoirs en tant que citoyens.

Souvent, il suffit de pas grand chose, d'un seul geste pour qu'une rue, une place, un quartier soient plus agréables à vivre. Respecter la ville dans laquelle on vit, c'est en acceptant les règles qui régissent toute vie en collectivité et, au bout du compte, se respecter soi-même.

Respecter la ville demande des gestes simples comme rentrer son conteneur après le passage de la collecte pour laisser la libre circulation sur les trottoirs ou ramasser les déjections de son animal préféré.

Respecter la ville, c'est se rendre à la déchetterie pour y déposer ses encombrants et ses déchets verts ou bien faire appel aux services compétents pour leur enlèvement.

Respecter la ville, c'est faire usage des poubelles, afficher sur les panneaux d'expression libre et ne pas souiller murs et mobilier urbain par des tags.

La ville appartient à tous. La partager, c'est respecter les emplacements réservés aux handicapés, les pistes cyclables, la vitesse dans la Zone 30, le 50 Km/h sur les autres voies.

Pour nous sensibiliser à ces gestes simples mais efficaces, plusieurs actions vont être développées :

- édition du Petit guide du savoir-vivre ensemble (voir encadré) ;



- campagne d'affichage sur le mobilier urbain municipal.

Sur cette campagne de communication viendront se greffer plusieurs manifestations :

- l'organisation dans le cadre des journées de l'environnement d'un grand nettoyage de printemps ;

- une opération de sensibilisation dans les écoles primaires sur les gestes citoyens.

- le lancement sur une journée de l'opération Carapatte. Elle a pour but, sur des circuits pré-établis et accompagnés par les parents d'élèves, de regrouper les enfants d'un même quartier pour les conduire à pied jusqu'à l'école.

Mise en place par de nombreuses communes, Carapatte réduit sensiblement les déplacements automobiles tout en favorisant l'exercice physique des enfants. Voilà pour le dispositif mis en place et proposé par la ville pour ce printemps citoyen.

Son succès dépend de nous. En accomplissant ces gestes sim-

ples qui feront d'Argelès-sur-Mer à vivre. une ville plus facile et plus belle

A paraître Le petit guide du savoir-vivre ensemble

A partir de la mi-mars, le Petit guide du savoir-vivre ensemble sera disponible dans les lieux publics. Il sera également distribué avec le prochain numéro de Granotes au mois d'avril.

D'un format de poche, il recense toutes les informations pratiques pour les ordures ménagères, la déchetterie, les encombrants, les déchets verts, les déjections canines, l'eau et l'assainissement.

Il informe également sur la réglementation en vigueur pour les nuisances sonores, les tags et graffitis, le stationnement et la vitesse.

Ce guide sera prochainement téléchargeable sur le site internet de la ville : www.argeles-sur-mer.com.



“Etre les acteurs du développ

Urbanisme et modification du Plan d'occupation des sols, naissance de la nouvelle communauté de communes ont été les thèmes abordés lors des vœux du conseil municipal à la population. Une rencontre toujours aussi courue puisqu'elle s'est déroulée en présence de plus d'un millier d'Argelésiens.

Les années ont beau passer, les vœux du conseil municipal à la population restent toujours un temps fort de la vie citoyenne d'Argelès-sur-Mer. On y participe en famille, on y retrouve des amis, on salue des connaissances parfois perdues de vue, on s'enquiert des nouvelles de telle ou telle personne...

Ce grand moment de convivialité est rythmé par plusieurs temps forts avec la remise des médailles de la ville aux Argelésiens méritants (page 5) et la proclamation du palmarès du concours de façades illuminées (page 12).

Autre temps fort, celui des allocutions. Le premier adjoint Guy Esclopé mit l'accent sur le lancement de la modification du Plan d'Occupation des Sols. *“Une urbanisation maîtrisée est notre ligne de conduite parce que nous voulons qu'Argelès-sur-Mer garde son identité.”*

Pour ce : *“Deux axes majeurs sous-tendent notre action : offrir aux ménages Argelésiens la possibilité d'accéder à un urbanisme social de qualité et la fin du tout-lotissement comme nous l'avons connu dans les derniè-*

res décennies” indiqua-t-il.

L'arrêté préfectoral signifiant la création de la Communauté de communes Albères-Côte Vermeille étant encore tout frais, Pierre Aylagas, quant à lui, est revenu sur les enjeux de cette fusion : *“Avec 12 communes et plus de 40 000 habitants, nous sommes aujourd'hui un acteur incontournable pour le développement et l'aménagement d'un département trop concentré sur la seule agglomération de Perpignan”.*

Et le maire de mettre en avant les atouts de cette nouvelle communauté : *“Nous avons des zones d'activités, une en cours d'aménagements à Saint-Génis, un port en eau profonde, des structures touristiques de qualité, 3 collèges et bientôt un second lycée après celui de Villelongue. Nous possédons un réel tissu économique, commercial et agricole qui ne demande qu'à prospérer.”*

Cet avenir commun *“se déclinera sans création d'un impôt additionnel. La communauté sera toujours financée par la dotation de l'Etat et la Taxe Professionnelle dont le taux n'a pas varié depuis 2002.”*

Enfin, concernant le prix de l'eau, Pierre



Aylagas a indiqué que celui-ci *“continuera à baisser en 2007 puisque nous maîtrisons maintenant la production dans le cadre d'un syndicat de 14 communes.”*

L'occasion pour le maire de rappeler en conclusion le principe de base qui anime la

Médaille d'honneur des Affaires Etrangères Une Argelésienne sur le pavois



Ses parents tiennent la boulangerie de la rue Victor Hugo mais Valérie Barrot a choisi d'embrasser la carrière militaire dans l'armée de terre depuis 1993. Brigadier-chef de l'état-major de

la 1^{ère} brigade logistique de Montlhéry, Valérie Barrot vient de recevoir la Médaille d'Honneur (échelon bronze) des Affaires étrangères par Philippe Douste-Blazy, ministre des

Affaires étrangères, en remerciement de son action au service de la France lors de la crise du Liban l'été dernier.

En mission à Beyrouth dans le cadre du CRER (Centre de regroupement et d'évacuation des ressortissants), Valérie Barrot a participé à la cellule de crise, basée à l'Ambassade de France, chargée d'organiser le regroupement des ressortissants Français et Européens au lycée franco-libanais de Beyrouth.

Ce regroupement a permis l'évacuation de 10 800 ressortissants par bateau vers le port de Larnaca à Chypre, puis par

avion vers Paris. L'ensemble des moyens mis en œuvre a assuré un rapatriement dans des conditions de sécurité optimales, sans aucun incident.

La Médaille d'Honneur pour actes de courage et de dévouement est une des plus anciennes décorations puisque les premières ont été décernées sous Louis XIV. Un décret du Président de la République du 6 juillet 1887 a étendu le champ de ces médailles au sauvetage à l'étranger et a ainsi donné naissance à la Médaille d'Honneur des Affaires étrangères.

Toutes nos félicitations à Valérie Barrot.

ement”



communauté : *“L'eau est l'exemple même de cet esprit communautaire : un service de proximité pour l'usager avec des prix maîtrisés car le service public fourni par la communauté, comme son nom l'indique, n'a qu'une seule vocation : être au service de l'usager pour l'eau, l'assainissement, les déchets ménagers, la petite enfance ou encore la jeunesse.”*

16 mai Accueil des nouveaux Argelésiens

La ville d'Argelès-sur-Mer organise le 16 mai, à 18h, espace Jules Pams à Valmy, la journée d'accueil des nouveaux Argelésiens.

Au cours de celle-ci, ils recevront des informations sur les divers services municipaux et sur la vie associative de la commune. Ils pourront également déguster les produits qui font la renommée de notre terroir. Les inscriptions sont prises en mairie en téléphonant au 04 68 95 34 58.

Les médaillés 2007



La remise des médailles d'honneur de la ville d'Argelès-sur-Mer est toujours un moment attendu. Les lauréats 2007 sont les suivants.

Nicolas Rosanoff

Délégué de quartier, il est à l'origine de la création de l'association d'aéromodélisme, association d'abord installée à Valmy et ensuite au Camp del Caball, route de Saint-André. Cette association organise des compétitions qui attirent un public nombreux.

Bernard Marty

Après avoir créé une association de théâtre, il se consacre désormais à l'association "Les amis de la bibliothèque". Cette association met sur pied en partenariat avec la bibliothèque de nombreuses manifestations comme les cafés-poétiques, les rencontres avec des écrivains et un vide-livres à l'occasion du Téléthon.

Bernard Rieu

Argelésien de toujours, journaliste à l'Indépendant, écrivain, il met ses connaissances sur l'histoire de la commune au service des Argelésiens. Il a réussi à situer et à retrouver l'emplacement des tous les lieux de notre histoire : Sant-Pere-dels-Forquets, les premières habitations situées à l'origine au-dessus de Notre-Dame-de-Vie, le château de Montbram. Bernard Rieu est membre de la commission municipale du Patrimoine, de l'association Capbreu et de la Casa de les Albères qui oeuvrent pour préserver notre histoire, nos racines et notre identité.

Coralie Célié

Avec son mari François qui a déjà reçu la médaille d'honneur de la ville en 2001, ils participent très activement à la vie Argelésienne. Coralie fait partie, entre autres, de l'association Valmy Porte des Albères en tant que secrétaire, de l'association de jumelage, du Téléthon, du marché de Noël et des peintres en plein air.

Suzanne Michaud

Suzanne Michaud est l'image même du travailleur de l'ombre, de la bénévole parfaite sans laquelle la vie associative ne serait pas aussi riche qu'elle l'est.

Elle réalise seule chez elle plus de 50 costumes pour le carnaval, participe activement à toutes les manifestations du comité de jumelage et met aussi en place la magnifique exposition des crèches de Noël.

Enfin, **Jeannine Torreilles** a reçu la médaille de vermeil de la société d'encouragement au bien. Elle récompense le travail qu'elle mène depuis des années avec son équipe de la Croix Rouge. Cette médaille lui a été remise par son parrain André Vanquelef.

Le tour de ville des chantiers

Rues Blanqui et des Remparts

À la mi-janvier, la Communauté de communes et la ville d'Argelès-sur-Mer ont lancé les travaux de rénovation des rues Blanqui et des Remparts.

Ceux-ci ont débuté par la rénovation des réseaux d'assainissement et d'eau potable qui comprend notamment la suppression des branchements en plomb.

L'étape suivante verra la modernisation du réseau pluvial et l'enfouissement des réseaux électrique et de téléphonie.

Les aménagements urbains prévoient une voirie dotée d'un caniveau central et deux cheminement piétonniers de chaque côté de la voie.



Ceux-ci seront isolés des véhicules par des potelets agrémentés de jardinières.

Le carrefour avec la rue de la République sera l'objet d'un trai-

tement particulier pour en améliorer la sécurité.

Enfin, l'éclairage public sera modernisé et renforcé par l'implantation de nouveaux points

lumineux.

Pendant toute la durée des travaux, un nouveau sens de circulation est mis en place (page 7).

Piste DFCI

L'Office National des Forêts est en train de créer à grand renfort de pelleteuses une nouvelle piste DFCI (Défense de la forêt contre les incendies). Le tracé démarre au Mas Coq, passe en dessous du Mas Pardès, pour arriver au terme des travaux au Mas de la Monja. Sur ce parcours, une jonction sera réalisée avec le Mas Rafalot.

Cette nouvelle piste aura une longueur de 6 415 mètres. Elle permettra un meilleur accès aux pompiers dans un secteur du massif des Albères classé en zone rouge dans le Plan de prévention des risques d'incendie de forêt.



Rond-point

Dans le cadre de la rénovation et de l'agrandissement de la route de la déchetterie (Chemin du Mas San Pere), le rond-point situé à l'intersection avec la route départementale conduisant à Sorède prend forme.

À cet endroit, dans le sens Sorède - Argelès-sur-Mer, la chaussée existante va être recalibrée vers l'intérieur en raison de la proximité des talus de la Massane.



La zone bleue gagne du terrain

Après la place Gambetta, une nouvelle zone bleue gratuite va être mise en place Route Nationale pour favoriser la rotation du stationnement et donc l'accès aux commerces. Lancement le 26 février.

Au premier trimestre 2006, la ville d'Argelès-sur-Mer mettait en place un nouveau dispositif de stationnement place Gambetta. 42 des 80 places de parking passant sous le régime d'une zone bleue gratuite. Objectif avoué de l'opération : faciliter l'activité commerciale du centre ville en luttant contre le stationnement des véhicules dits "ventouses" occupant parfois pendant plusieurs jours la même place de stationnement. Cette opération se complétait par la création de 2 parkings

Comment ça marche ?

Le principe appliqué pour stationner le long de la Route Nationale est strictement identique à celui de la place Gambetta.

Deux horodateurs, installés sur le trottoir en face de la rue Zola et à proximité du bureau de poste, permettent de composer le numéro d'immatriculation du véhicule. La machine délivre un ticket qu'il faut apposer visiblement dans son véhicule. Ce ticket donne droit à 90 minutes de stationnement gratuit.

La zone bleue est en vigueur du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 12h. Il n'est possible de stationner qu'une seule fois par jour dans chaque zone.



A partir du 26 février, à l'image de la place Gambetta, le stationnement Route Nationale sera en zone bleue gratuite.

réservés aux deux-roues et par une modification du stationnement au nord de la place pour améliorer le cheminement des piétons et des personnes à mobilité réduite.

Un an après, cette évolution est bien entrée dans les moeurs de l'automobiliste Argelésien.

"Globalement, les retombées de la mise en place de la zone bleue Place Gambetta sont positives" explique Jean-Marie Picot, adjoint au maire chargé du commerce et de l'artisanat. *"Nous avons constaté qu'il était désormais beaucoup plus facile d'accéder aux commerces du centre ville. Le pli a été vite pris et, en grande partie, accepté par les riverains. Les commerçants de la Route Nationale nous ont demandé d'étendre ce dispositif lors des réunions de concertation que nous avons tenues"*.

A partir du lundi 26 février, la zone bleue de la place Gambetta va donc faire des petits puisqu'un nouveau secteur va être régi par ce type de stationnement.

Il concerne tous les emplacements de stationnement de la Route Nationale compris après le pont de la Massane (à hauteur du bureau de poste) jusqu'à la rue Marivaux, en direction de Collioure.

Le nouveau dispositif concerne 40 places de stationnement, hors les places de livraisons et réservées aux handicapés. Deux horodateurs (*lire ci-contre*) permettront à l'automobiliste d'obtenir le ticket lui permettant de stationner gratuitement.

Pl. de la République Civisme demandé

Depuis quelques mois, la police municipale constate une recrudescence des stationnements illicites sur la place de la République, principalement aux abords de l'école de musique.

Une campagne de sensibilisation va être lancée afin que la réglementation en place soit respectée. Passée celle-ci, les contrevenants s'exposent à des procès-verbaux, voire à la mise en fourrière.

Rues Blanqui et des Remparts Un nouveau sens de circulation

Jusqu'à la fin du mois d'avril, en raison de la fermeture des rues Blanqui et des Remparts, les conditions de circulation sont modifiées.

- Les véhicules arrivant du sud et du nord de la Route Nationale et voulant emprunter la rue Blanqui sont déviés par l'allée Ferdinand Buisson.

- L'allée de la Tolérance et la rue de la Rivière sont en double sens de circulation entre la rue du 14 juillet et l'avenue du 11 novembre.

- Les véhicules venant de la rue de la République dans le sens Sud-Nord peuvent emprunter l'allée de la Tolérance en direction de la rue du 14 juillet.

L'année 2006 dans la Iorgnnett

En **Janvier**, l'opération d'aide à la rénovation des façades lancée par la ville en 2003 repart pour un bail de trois nouvelles années. Elle donne droit, sous conditions, au versement de subventions et à une aide technique et gratuite d'un architecte. Le périmètre d'intervention a été agrandi puisque, outre le centre historique, il concerne désormais les voies adjacentes : rues Blanqui, des Remparts et du 14 juillet, avenue de la Libération et Route Nationale.

Depuis son lancement en 2003, ce sont 51 façades qui ont été réhabilitées grâce à ce dispositif. 11 dossiers supplémentaires ont été validés et sont en attente du début des travaux.



En **Février**, le programme de voirie bat son plein. Avant d'être rouverte à la circulation, l'allée Ferdinand Buisson est en pleine rénovation. Tout au long de l'année, les travaux de modernisation des réseaux et des voies se sont succédé. Les opérations les plus significatives ont concerné la rue Alain, l'aménagement des murettes de la voie d'accès à Valmy, la piste du Mas Christine, la butte anti-bruit du lotissement communal. D'autres ont été lancées au dernier trimestre comme la rue Rimbaud ou le chemin du Mas San Pere.

A la plage, les principales interventions ont vu la réfection de la passerelle du port, la création d'une nouvelle fontaine au port, le gouddronnage du parking le long du bois des pins.

Par ailleurs, la ville a lancé des travaux pour l'agrandissement du cimetière et l'aménagement de 250 nouveaux casiers.

En **Mars**, vote des budgets et donc de la fixation des taux d'imposition. Le taux de la Taxe d'habitation augmente de 1,9% ; ceux de la Taxe sur le foncier bâti et non bâti de 2%.

En 2006, le prix de l'eau baisse de 10,67% pour atteindre 1,80 Euro le m³ pour une consommation de 120 m³. Le taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères progresse de 10,78% en raison de l'augmentation du coût du traitement.



En **Mai**, la ville, à l'occasion d'une réunion citoyenne, dévoile son projet de maison des associations après l'acquisition du bâtiment Weldom à la zone artisanale.

Après concertation avec les associations, le projet a été amendé pour améliorer les futures conditions d'utilisation.

Les appels d'offres pour la consultation des entreprises seront lancés dans les mois qui viennent.



La Semaine du Roussillon
 N°106 - du 11 au 17 Avril 2006 - 1,30€
 Enquête : où vit-on le mieux dans les P-O hors Perpignan ?
Le palmarès des grandes villes des P-O
 Classement général : Argelès en tête, Canet Thuir et Elne juste derrière
 Classement général : [Bar chart showing rankings for various cities]

En **Avril**, l'hebdomadaire La semaine du Roussillon effectue un classement des 30 villes les plus peuplées (hors Perpignan) du département. Cette radiographie prend en compte, à travers 56 critères, des thèmes comme l'environnement, le coût de la vie, les transports, les animations, les loisirs, la qualité de vie et le potentiel de développement économique. L'analyse de tous ces paramètres désigne Argelès-sur-Mer comme ville où il fait le mieux vivre dans les Pyrénées-Orientales.



En **Juin**, un nouveau tronçon du sentier littoral est inauguré dans le cadre des journées de l'environnement. Le sentier arrive désormais aux criques de Portails.

Après l'été, les travaux permettant de le poursuivre jusqu'à la limite sud d'Argelès-sur-Mer (calanque de l'Ouille) sont engagés. Ils sont toujours en cours.

e Argelésienne

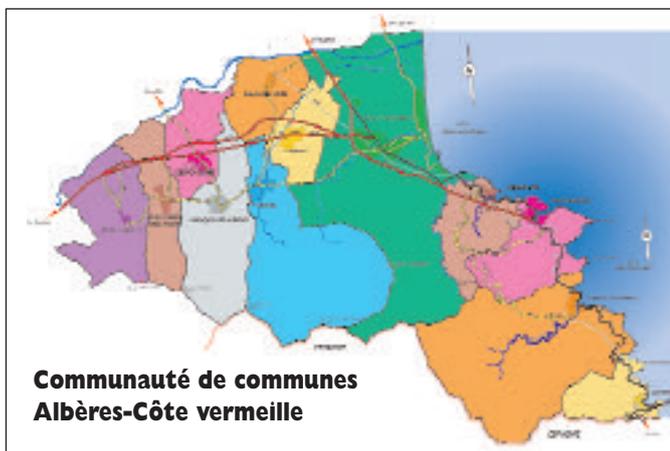
En **Juillet**, Tina Arena, à l'invitation de l'Office municipal d'animation, rassemble 20 000 spectateurs pour un grand concert gratuit sur le parking du casino. L'autre événement de l'été, la Star Academy 5, doit être reporté en raison de l'orage survenu le 15 août. Ils seront néanmoins 15 000 à les applaudir à la fin du mois.



En **Septembre**, la rentrée scolaire se déroule sans nuages. Les effectifs sont stables dans les écoles maternelles et primaires où la moyenne d'enfants est de 25 par classe. Un second service de restauration est organisé dans les maternelles Herriot et la Granotera. Enfin, à partir de cette rentrée, l'enseignement du catalan est dispensé à chaque niveau de l'école primaire.



En **Novembre**, le projet de fusion de la Communauté des communes des Albères avec celle de la Côte Vermeille fait l'objet de réunions citoyennes. Le préfet la validera par un arrêté en décembre. La nouvelle entité compte plus de 40 000 habitants et exercera de nombreuses compétences (*Granotes 73 et page 10*). Elle se positionne désormais comme un acteur incontournable du développement du sud du département.



En **Août**, à un an de la Coupe du monde de rugby, la plage d'Argelès-sur-Mer accueille une étape du Beach Rugby Tour. Les équipes de France féminines d'escrime et de rugby préparent leur championnat du monde dans notre ville. Tous les jours, sur la plage, l'Office municipal d'animation propose des animations sportives pour les jeunes.



En **Octobre**, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord organise un débarquement grandeur nature sur la plage du Racou. Plus d'une dizaine de navires de guerre, des véhicules amphibies, des centaines de militaires prennent position à Argelès-sur-Mer et sur les communes de la Côte Vermeille pour un exercice qui a fait date dans la vie Argelésienne.



En **Décembre**, la ville met la dernière main au lancement de la modification n°8 du Plan d'Occupation des Sols. Celle-ci vise à ouvrir de nouvelles zones à l'urbanisation. Des zones destinées à la construction de logements sociaux avec des opérateurs publics, au développement économique avec des résidences de tourisme et, enfin, à l'accueil de structures médico-sociales.

Au fil des dossiers

Au cours des séances de décembre et janvier, l'assemblée communale a voté les délibérations suivantes.

Régime indemnitaire du personnel territorial :

à l'unanimité, le conseil municipal a décidé une augmentation de l'indemnité mensuelle du personnel territorial. Afin de favoriser les bas salaires, cette prime a été majorée de 30 Euros net pour les agents de catégorie C, de 25 Euros pour les agents de catégorie B et de 20 Euros pour les agents de catégorie A.

Police municipale :

à l'unanimité, le conseil municipal a accepté que l'indemnité spéciale mensuelle de fonction de la police municipale passerait de 18 à 20% du traitement brut.

Dotation de solidarité urbaine :

le conseil a approuvé le rapport sur l'utilisation de la dotation de solidarité urbaine versée par l'Etat. Cette dotation a permis de financer des politiques relevant de l'action et de l'insertion sociale, des activités extra-scolaires et de loisirs pour la jeunesse, l'aménagement de l'espace jeunes et des aides au développement économique.

Ces actions représentent une dépense globale de 910 133 Euros pour laquelle la ville a



En 2005, une partie de la Dotation Urbaine a été affectée à l'aménagement de l'espace Jeunes qui accueille le Point d'information jeunesse et le service jeunesse de la Communauté de communes.

reçu une dotation de 124 566 Euros de l'Etat ; le solde étant financé par le budget communal.

Enseignement du Catalan : le conseil municipal a accepté le renouvellement de la convention financière avec le Conseil général et l'APLEC (Association pour l'enseignement du catalan à l'école primaire).

Depuis la rentrée scolaire 2006, le catalan est enseigné dans toutes les sections des écoles primaires de la commune.

Pollution par hydrocarbure :

le conseil municipal a adopté un voeu de soutien aux personnes victimes d'une pollution par hydrocarbure en raison d'infiltrations en provenance d'une sta-

tion-service. Le même voeu demande aux services de l'Etat de prendre d'urgence toutes les mesures permettant de mettre un terme à cette situation dangereuse pour l'environnement, les biens et les personnes.

Route de Taxo à la mer :

la ville poursuit sa politique d'acquisitions foncières dans ce secteur en vue de l'élargissement de cette voie. Lors des séances de décembre et de janvier, le conseil a approuvé l'acquisition de plusieurs parcelles par la commune.

Acquisition de terrains :

le conseil municipal a accepté la délibération permettant à la commune l'acquisition de plusieurs parcelles vendues par la SAFER aux lieux-dits Les Mattes, le Tamariguer et la Joncasse. D'une superficie de 15 900 m², ces parcelles sont situées en zone naturelle et préservées de l'urbanisation.

Association Valmy Portes des Albères :

depuis le 1^{er} janvier, la ville a repris les activités de cette association qui gère le parc de Valmy.

Délégués communautaires :

la création de la Communauté de communes des Albères-Côte Vermeille a nécessité une nouvelle délibération du conseil pour

désigner les élus qui y siègeront. Pour rappel, les 10 délégués titulaires sont Pierre Aylagas, Guy Esclopé, Danilo Pillon, Jean-François Bey, Jean-Marie Picot, Jacqueline Payrot, Marguerite Roca, Lyliane Favier, Pierre Broch et Jean Valdivia. Les délégués suppléants sont : Françoise Galaup, Robert Bouix, Martine Blazy-Valentin, Hélène Pardinella, Gabrielle Demonte, Charles Campigna, Jean-Patrice Gautier, Marc Severac, Laetitia Moreaux et Geneviève Joly.

Espaces verts Replantation au Bois des Pins

Le service des espaces verts de la ville, après expertise, vient de diagnostiquer qu'une dizaine de pins de la commune était victime de l'hylésine du pin. Les espèces touchées sont situées au Bois des Pins et à proximité du cimetière. Les arbres touchés vont être abattus.

Au Bois des Pins, les replantations seront effectuées avant le printemps.

Citoyenneté

Un nouveau délégué de quartier

Paul Dabadie, demeurant 4, place Georges Duhamel est le nouveau délégué du quartier Jardins du Soleil 1.

Il est à la disposition de tous les habitants du secteur pour tous les problèmes concernant la vie quotidienne.

Des postes de délégués de quartiers sont toujours à pourvoir dans les secteurs suivants : Gambetta-Hugo-Herriot ; lotissement Clair Soleil ; Petit Bois-Le Catalan ; Le Regatiu-La Granotera et VVF Gendarmerie-Coste Rouge.

Contactez le secrétariat des élus -04 68 95 34 24- pour prendre rendez-vous avec Jean Gri, adjoint au maire.

Douze comme... une

La Communauté de communes Albères-Côte Vermeille est née le 1^{er} janvier après la publication de l'arrêté préfectoral. Au sud du département, l'avenir se conjuguera désormais à 12.

Sans surprise, le Préfet Thierry Lataste a publié fin décembre l'arrêté préfectoral autorisant la création de la nouvelle Communauté de communes Albères-Côte Vermeille. Après l'agglomération de Perpignan, cette communauté est la plus importante démographiquement des Pyrénées-Orientales.

Le mariage prononcé, la nouvelle famille a donc tenu sa première réunion dans la salle du conseil municipal d'Argelès-sur-Mer, salle que les services municipaux avaient dû reconfigurer pour que les 44 délégués puissent siéger. Même si, pour les délégués, cette séance présentait un côté historique, elle ne fut pas empreinte d'une solennité excessive tant cette fusion résulte du bon sens, les élus ayant déjà appris à travailler ensemble au sein de divers syndicats.

Elu président, Pierre Aylagas souligna que cette union était *"le mariage du coeur et de la raison"* et lança un appel à la mobilisation de tous les délégués : *"Nous devons tous ensemble travailler pour les citoyens des 12 communes. Il n'y aura pas de petits ou de grands villages mais un intérêt collectif qui devra prévaloir. C'est l'esprit même du travail communautaire."*

Un esprit qui devra s'exprimer au sein des différentes commissions (eau, assainissement, jeunesse, enfance, déchets ménagers, éclairage public, développement économique, aménagement de l'espace et communication) mises en place.

Des commissions où Pierre Aylagas a invité chaque commune à désigner un adjoint ou un conseiller municipal pour y participer afin de mieux informer les communes des projets de la communauté.



Election

Le bureau de la communauté

Président : Pierre Aylagas (Argelès-sur-Mer).

1^{er} vice-président : Michel Moly (Collioure).

Vice-présidents : Alain Cazals (Saint-André), Michel Streihano (Port-Vendres), Yves Porteix (Sorède), Roger Rull (Banyuls-sur-Mer), Jean-Claude Portella (Cerbère), Raymond Lopez (Saint-Génis-des-Fontaines), Joseph de Massia (Montesquieu-des-Albères), Marcel Descossy (Palau-del-Vidre) et Christian Nifosi (Villelongue-dels-Monts).

Le bureau de la communauté se réunit une fois par mois. Il décide de l'ordre du jour des séances du conseil communautaire organisées à tour de rôle dans les communes. Les séances sont publiques et annoncées par voie de presse.

Exercice

Quand les pompiers vont au feu

C'est à des exercices grandeur nature que participe actuellement le corps des sapeurs-pompiers d'Argelès-sur-Mer et, plus globalement, toutes les casernes appartenant au Groupement sud qui rassemble, outre Argelès-sur-Mer, Elne, Saint-Cyprien, Le Boulou et les communes de la Côte Vermeille.

Le théâtre des opérations est la maison Cavallé, située route de Sorède. Cette vénérable bâtisse vouée à la destruction est devenue un véritable champ de manoeuvre pour les pompiers professionnels ou volontaires qui

y trouvent les conditions adéquates pour l'entraînement des soldats du feu.

Le capitaine Brou, commandant la caserne d'Argelès, explique : *"Nous provoquons nous-mêmes des départs de feu qui nous permettent de juger l'intervention des hommes, les techniques employées et, éventuellement, les améliorations à apporter pour éteindre le sinistre."*

Les pompiers d'Argelès-sur-Mer sont coutumiers de ce type d'exercice. Il y a quelque mois, ils avaient participé à une intervention fictive dans une entreprise de la zone artisanale,



entreprise où étaient stockés produits chimiques et inflammables.

Des exercices indispensables

pour faire face aux multiples situations auxquelles ils sont confrontés.

Les plus belles façades 2006



Premier prix de la catégorie villas.



Premier prix de la catégorie appartements.

Très attendu, le palmarès du concours de façades a été livré à l'occasion des vœux du conseil municipal à la population. D'une année à l'autre, le nombre de participants est resté stable. Le jury a eu une tâche bien difficile pour départager les 39 inscrits. Voici le palmarès.

Les premiers prix

Catégorie commerces :

Clément Rubio (route de Valmy).

Catégorie appartements :

Jacques Bordin (rue du Labyrinthe-rue Diderot).

Catégorie villas : René Paillisse (route de Notre-Dame-de-Vie).



Premier prix de la catégorie commerces.

Ils ont participé :

Gilles Jutard (résidence la Sardane, rond-point de l'Arrivée), Ginette Martos (11, rue Louis Torcatis), Christian Prevost (3, rue des Colibris), Jean Torreilles (2, avenue Frédéric Trescases), Eugène Reiner (1, rue Montesquieu), Christian Guiraud (8, rue d'Avranches), Daniel Prost (3, rue des Violettes), Marc Renault (2, rue Mirabeau), Andrée Maury (51, rue de Lattre de Tassigny), Hugues Boisot (10, rue d'Avranches), Stéphane Porteix (4, rue des Bleuets), Marie-Jeanne Porteix (46, rue des Couloumates), Jean-Louis Torrent (17, rue des Violettes), Robert Negre (route d'Elne), Marie-Louise Salvy (2, rue des Serins), Agnès Arnaudès (5 bis, rue René Crabos), José Martinez (3, rue Georges Brassens), Daniel Desju (1, rue

des Roitelets), Laurent Sene (10, avenue de la Gare), Barthélémy Jerez (2, impasse du 14 Juillet), Gérard Planas (20, rue Joan Cayrol), Isabelle Rouxel (1, rue Ludovic Massé), Françoise Dramon (34, rue Julien Planchot), Maurice Pothet (7, rue des Colibris), Robert Pumon Lenfant (5, rue des Colibris), Christian Ancelot (4, rue des Colibris), Simone Derwey (5, rue des Serins), Famille Delprat-Cormier (7, rue des Bleuets), Les Caprices de Julie (17, rue de la République), William Rizzo (17, cami Trençat), Photo Fuji Film (29, avenue de la Libération), Gérard Pilastre (29, route de Sorède), Citroën Argelès (route de Collioure), Valérie Reimeringer (10, rue Emmanuel Bonnafos), Claude Halbarbier (8, rue des Colibris) et Marcel Demaya (18, avenue des Châtaigniers).

Tradition Pâques avec les Cantaires

Chaque année, à l'occasion des fêtes de Pâques, Els Cantaires d'Argelers perpétuent une tradition toujours bien vivante en se produisant dans les rues de la ville.

La coutume veut, qu'au final de chaque aubade, les chanteurs reçoivent des offrandes dans leur cistella* lors de leur interprétation du Goig dels Ous, un cantique de Pâques en langue catalane.

Si vous souhaitez recevoir les Cantaires pour une aubade pascale, contactez Pierre Madern au 04 68 81 06 48.

* Panier en osier en catalan.

Carnaval



Nocturne le 3 mars

Après l'élection de la reine et de Mamie Carnaval et une première sortie le 18 février, la grande parade nocturne du carnaval aura lieu le samedi 3 mars. Elle sera suivie de l'incinération de sa Majesté Carnaval.

Le Comité des fêtes s'est attaché les services des bandes "Los Amigos de Pia et ses Diamantines", "Els Companys" de Céret et "Los Canailous" de Millas.

Le cortège démarrera à 21h et empruntera le circuit suivant : parking de la Gare, avenue de la Gare, Route Nationale, avenue du 8 Mai 1945, boulevard Herriot et place Gambetta.

La soirée se terminera par le bal de clôture de Carnaval à 22h30 salle polyvalente.

Rugby : sacré défi pour l'Etoile

Après avoir bien négocié la première phase du championnat de Fédérale 1, l'Etoile Sportive Catalane est qualifiée pour les play-off.

En terminant à la troisième place de sa poule lors de la phase préliminaire, l'Etoile Sportive Catalane a décroché son billet pour les play-off de fédérale 1. Avec 33 points marqués (9 victoires, 1 nul et 4 défaites), les Argelésiens terminent derrière Aurillac et Nîmes. On s'aperçoit, en consultant le classement des 6 poules de Fédérale 1, que les Etoilistes avec 33 points terminent à la sixième place nationale de ce championnat, devant des équipes classées à la première ou la deuxième place de leur poule. Pour sa seconde année à ce niveau, l'ESC rejoint ainsi le cercle très fermé des 24 meilleures équipes amateurs qualifiées pour disputer le challenge Jean



A l'image de cette touche, l'Etoile sportive catalane espère bien décoller dans les play-off.

Prat. Ces équipes sont rassemblées dans six poules de 4. L'Etoile évoluera en poule A avec Blagnac, numéro 1 à l'issue des poules, Lavour et Chambéry. Les deux premiers de chaque poule (douze clubs) disputeront les phases finales ; les quatre premiers étant qualifiés directe-

ment pour les quarts de finale, les huit autres disputant un barrage. Le calendrier de l'Etoile est le suivant :

- 18 février : Etoile Sportive - Chambéry
- 4 mars : Blagnac - Etoile Sportive

- 18 mars : Etoile Sportive - Lavour
- 1^{er} avril : Etoile Sportive - Chambéry
- 15 avril : Etoile Sportive - Blagnac
- 6 mai : Lavour - Etoile Sportive

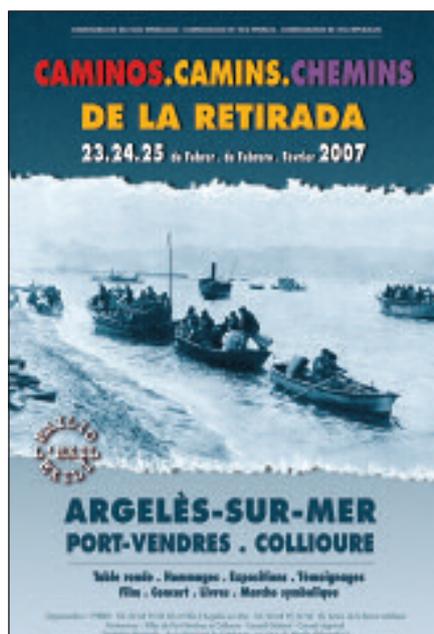
23-24-25 février

Les chemins de la Retirada

C'est à une des formes méconnues de la Retirada que l'association FFREEE (Fils et filles de républicains espagnols et enfants de l'exode) et les 3 villes organisatrices (Argelès-sur-Mer, Collioure et Port-Vendres) s'intéresseront à l'occasion des Chemins de la Retirada les 23, 24 et 25 février.

On sait que beaucoup d'exilés franchirent à pied les Albères et le Vallespir. On sait moins que d'autres arrivèrent sur nos côtes par voie maritime sur des barques de pêche, des chalutiers et des embarcations diverses. Les Chemins de la Retirada s'attacheront à faire revivre cet exode maritime.

Egalement au programme de ces 3 journées des tables rondes à l'espace Jules Pams à Valmy, une exposition des Archives Nationales de Catalogne, la traditionnelle marche et la remise du Prix International de Littérature Antonio Machado.



25 mars

5^e Foire de l'élevage

Le printemps sera à peine arrivé que la ville d'Argelès-sur-Mer et le syndicat des éleveurs Albères-Aspres organisent le dimanche 25 mars la 5^e édition de la foire de l'élevage à la salle polyvalente.

Celle-ci est désormais un rendez-vous apprécié par les gourmets qui s'y procurent les produits de notre terroir, par les enfants qui y découvrent les espèces animales et par le grand public qui va à la rencontre des femmes et des hommes qui perpétuent la tradition de l'élevage dans le département. Cette année, la foire accueillera une délégation d'éleveurs du Pays Basque qui proposera ses produits. De nombreuses animations sont également au programme d'une journée où l'on pourra se restaurer sur place.

Le premier... plouf de l'année

Il en fallait du courage en ce premier janvier 2007 pour plonger dans une Méditerranée à 12°. Selon les baigneurs, il paraît que le remède est radical pour dissiper les brumes restantes de la Saint-Sylvestre... Près d'une centaine de nageurs a donc sacrifié à la tradition du premier bain de l'année, certains allant jusqu'à ouvrir une bouteille de champagne dans l'eau ! D'autres avaient spécialement choisi Argelès-sur-Mer pour passer les fêtes de fin d'année afin de participer à ce bain collectif.

Plusieurs centaines de spectateurs, bien emmitoufflés eux, ont soutenu les baigneurs qui ont trouvé, à la sortie de l'eau, le réconfort nécessaire grâce aux boissons chaudes servies par le Comité des fêtes.



Adma Tura, dans le club des 100

Argelès-sur-Mer compte une nouvelle centenaire en la personne d'Adma Tura qui a fêté son siècle d'existence le 24 décembre.

Née au Liban où elle épouse un gendarme d'origine catalane, elle aura 3 enfants de cette union dont Jean, le maître d'armes de la société d'escrime qui exerça jusqu'à sa retraite des responsabilités au sein de la fédération française. Elle et son mari rentreront à Argelès-sur-Mer pendant la seconde guerre mondiale avant de s'y établir définitivement dans les années 50.

C'est entourée de ses 3 enfants, de ses petits et arrière-petits-enfants, que l'alerte centenaire a basculé dans un nouveau siècle. Tous nos vœux de longévité l'y accompagnent.



Le conseil des enfants au travail



L'installation officielle du nouveau conseil des enfants, dans la salle du conseil municipal, est pour les participants un moment fort de leur vie de jeunes citoyens. Ils passent en quelque sorte du virtuel à la réalité, en siégeant auprès du maire, des adjoints et des principaux chefs de service de la commune.

Les 29 élus par leurs pairs au mois de novembre (*Granotes 73*) ont donc été installés début décembre. L'occasion pour eux de découvrir le mode de fonctionnement de l'assemblée communale et de procéder à leur premier vote en choisissant la réalisation qu'ils souhaitent mettre en oeuvre au cours de cette année scolaire.

L'assemblée des enfants a décidé de travailler sur la création d'un parcours de santé.

Une association à l'honneur



Il est des associations dont le travail dans l'ombre mérite d'être mis en exergue même si les bénévoles qui les animent refusent bien souvent les honneurs.

C'est le cas de l'Association de Défense des Polyhandicapés 66 dont les membres ont été récompensés par le Comité d'encouragement au bénévolat des Pyrénées-Orientales à l'occasion d'une réception organisée à Argelès-sur-Mer.

L'occasion pour Pierre Aylagas de rappeler à Francis Roques, président de l'association, que la ville d'Argelès-sur-Mer travaillait actuellement pour l'implantation dans la commune d'une Maison d'accueil spécialisée pour recevoir des polyhandicapés.

Cette remise de récompense a eu lieu dans le cadre des manifestations organisées pour le Téléthon.

Village de Noël : une première réussie

Pour la première fois, le village de Noël avait pris ses quartiers d'hiver dans l'enceinte même de l'Hôtel de Ville. Une nouvelle localisation rapidement adoptée parce qu'elle offre des facilités de stationnement à proximité immédiate.

Plus d'une trentaine d'exposants, dont une partie d'habitues du marché artisanal des platanes, a donc pris possession des lieux pour offrir les mille et un produits -gastronomiques ou non- indispensables pour des fêtes de fin d'année réussies.

La présence d'animations mises en place par le Comité des fêtes avec la Fanfare des peluches et la chorale des enfants a donné un côté résolument festif à ce village.



Décembre chargé pour le Père Noël

Le Père Noël a bien mérité du repos car son mois de décembre a été particulièrement éprouvant à Argelès-sur-Mer !

Toutes les écoles maternelles et primaires ont, en effet, reçu sa visite au cours d'après-midi récréatifs rythmés par des spectacles de clowns, de magiciens et des animations diverses qui ont fait le bonheur des tout-petits.

De son côté, l'association "Un Noël pour tous" a, comme chaque année, collecté des jouets pour les distribuer aux enfants des foyers les moins favorisés de la commune.

Que tous les bénévoles soient remerciés de cette action.



Mobilisation pour le Téléthon 2007



Comme le village de Noël (*lire ci-contre*), l'édition 2006 du Téléthon organisée par le comité local de l'AFM (Association française contre les myopathies) a bénéficié de l'installation de chalets dans l'enceinte de l'Hôtel de Ville.

Une unité de lieu et d'action, plus centrale que la salle polyvalente où étaient organisées les précédentes éditions, qui a permis aux Argelésiens de démontrer une nouvelle fois leur solidarité. Dommage que la météo n'ait pas été au rendez-vous -ce fut le premier véritable week-end d'hiver- pour le comité local et les très nombreuses associations participantes.

Néanmoins, ce sont 10 693 Euros qui ont été collectés.

Salle comble pour le repas des aînés



Après les vœux à la population, les vœux aux délégués de quartiers, la salle polyvalente a accueilli à la fin janvier les personnes âgées de la commune auxquelles le conseil municipal a adressé ses vœux de santé et de bonheur.

Ils étaient plus d'un millier à avoir répondu à cette invitation, laquelle nécessite une organisation sans faille du Centre communal d'action sociale, des services municipaux et... des cuisiniers de l'Etoile sportive catalane qui ont la charge de préparer la paëlla pour l'ensemble des convives.

Comme il se doit, l'après-midi s'est terminée en musique.

Agenda

Février

● Samedi 24

Hommage à **Fanny Clar** par les Amis de la Bibliothèque
Théâtre : "Le canard avocat", interprétée par Maestro & Co Galerie Marianne à 17h30
Cinéma : Projections "surprise" avec Cinémaginaire Salle du 14 juillet à 18h30

● Du 23 au 25

Chemins de la Retirada avec FFREEE sur le thème de l'exil des Républicains espagnols par la mer (programme page 13).

Mars

● Jeudi 1^{er}

Ciné-Forum des Amis de Cinémaginaire : projection d'un film suivie d'un repas tiré du sac et discussion sur le film : "Le violon" de Francisco Vargas Quevedo (Mexique, 2006) Cinéma Jaurès à 19h

● Samedi 3

Connaissances du Monde : Russie, de Moscou à Vladivostok 14h30 - Cinéma Jaurès

Carnaval : Cavalcade nocturne et incinération de Sa Majesté Coa II - Rues du village à 21h (Programme page 12)

● Mercredi 7

Le Ciné des Enfants : "La montagne aux bijoux" (dès 5 ans) - Cinéma Jaurès à 14h30

● Les 9 et 10

Animation cinématographique des Amis de Cinémaginaire dans le cadre des **Journées de la Femme** et sur le thème de la création artistique au féminin : "Créer, dit-elle"

Le 9 mars :

Inauguration de l'exposition d'oeuvres artistiques à 19h, Salle du Foyer communal
Film : "L'étrangère" à 21h au Cinéma Jaurès

Le 10 mars :

Projections de films au cinéma Jaurès
"Sois belle et tais-toi" ou

"Les chaussons rouges" à 10h
"Traces" à 14h15
"Artémisia" à 15h30
Court-métrage (15mn) à 18h, suivi d'un spectacle de chants de multiples origines par le groupe "Ostinata" (voix de femmes)
"George qui ?" à 21h30

● Samedi 10

Rifle du Jumelage Salle Buisson à 15h

● Dimanche 18

Société d'**Escrime** Argelésienne
Compétition Tournoi Ligue 2 Benjamins Fleuret et Escrime Salle polyvalente

● Concours de boules

lyonnaises "16 triplettes mixte" Boulodrome de la Massane à 8h30

● Mercredi 21

Café poétique "contemporains" des Amis de la Bibliothèque Salle du 14 Juillet à 19h

● Les 24 et 25

Stage de **Danse Jazz** avec Patrice Valero, professeur international aux studios Paris Center.

Inscription auprès de Jeton' Danse Cie au 04 68 81 04 90

● Dimanche 25

5^e **Foire des Eleveurs des Albères-Aspres** (programme page 13) Salle polyvalente

● Lundi 26

Conférence dans le cadre du développement durable sur "Padre Himalaya et l'énergie solaire" - Salle Buisson

● Mercredi 28

Le Ciné des Enfants : "Ma vie de chien" (dès 8 ans) Cinéma Jaurès à 14h30

● Conférence

de Michel Arnaudis : "Initiation à l'art contemporain" Salle du 14 Juillet à 19h

● Jeudi 29

Bourse aux emplois saisonniers par l'ANPE Salle polyvalente - 9h à 13h

● Vendredi 30

Grand Gala de **Boxe américaine** avec l'American Boxing Club Argelésien Salle polyvalente à 20h

● Samedi 31

Conférence sur le voilier le plus rapide du monde : "l'hydroptère" - Salle Buisson à 17h

Avril

● Mercredi 4

Café poétique des Amis de la Bibliothèque Salle du 14 Juillet à 19h

● Jeudi 5

Ciné-Forum des Amis de Cinémaginaire
Projection d'un film suivie d'un repas tiré du sac Cinéma Jaurès à 19h

● Du 5 au 8

Goig dels Ous : aubades de chansons catalanes pour "Pâques" (voir page 12)

● Samedi 7

Rifle du Jumelage Salle Buisson à 15h

● Du 7 au 9

Tournoi de Football International Mathias ROS catégorie 13 / 15 ans avec le Football Club Albères Argelès Stade du Marasquer

● Les 8 et 9

2^e Fête américaine à la Plage avec les Commerçants de la Plage

● Samedi 14

Grand rendez-vous :
Récital de **Serge Lama** Salle polyvalente à 21h
Vente de billets à l'Office Municipal d'Animation (prix : 25 euros)

Expositions

Galerie Marianne

Espace Liberté
Du mardi au samedi
de 14h à 18h
Le mercredi et le samedi
de 10h à 12h

Du 22 au 28/02

Exposition dans le cadre de l'hommage à **Fanny Clar** (militante politique, pacifiste, journaliste, écrivain...) par les Amis de la Bibliothèque)

Du 1^{er} au 15/03

Exposition du peintre et sculpteur **Philippe Mercier**, présenté par le Cercle culturel

Du 16/03 au 03/04

Exposition d'aquarelles de **Jacques Raupp**

Du 4 au 18/04

Exposition de peintures de **Monic Trapet** et sculptures de **M. Lechelard**



Retrouvez toute l'actualité en direct
dans le nouveau
programme mensuel des animations
et sur le site web de la ville
www.argeles-sur-mer.com